

Arrêté du 24 mai 2013 portant enregistrement au répertoire national des certifications professionnelles

[Santé et PNCVAVT](#)[Lois et décrets \(LODA\)](#)[Modifie](#)

Date	04/12/2015
Juridiction / Nature	ARRETE
NOR / Numéro	ETSD1313216A
URL Légifrance	https://www.legifrance.gouv.fr/loda/id/JORFTEXT000027547226

RÉSUMÉ IA

GÉNÉRÉ PAR INTELLIGENCE ARTIFICIELLE

Aucun texte à résumer

RÉSUMÉ OFFICIEL LÉGIFRANCE

[...] Institut européen de formation en ingénierie informatique) II Administrateur systèmes et réseaux
326r 3 ans Institut européen F2I — IEF2I (Institut européen de formation en ingénierie informatique)
II Ostéopathe [...]

[...] Institut européen de formation en ingénierie informatique) II Administrateur systèmes et réseaux
326r 3 ans Institut européen F2I — IEF2I (Institut européen de formation en ingénierie informatique)
II Ostéopathe [...]

[...] Institut européen de formation en ingénierie informatique) II Administrateur systèmes et réseaux
326r 3 ans Institut européen F2I — IEF2I (Institut européen de formation en ingénierie informatique)
II Ostéopathe [...]

TEXTES VISÉS

Le ministre du travail, de l'emploi, de la formation professionnelle et du dialogue social, Vu le code de l'éducation ; Vu le code du travail, notamment ses articles L. 6111-1 et L. 6421-1 ; Vu le décret n° 2005-545 du 26 mai 2005 plaçant la Commission nationale de la certification professionnelle auprès du ministre chargé de la formation professionnelle ; Vu l'arrêté du 18 avril 2013 portant enregistrement au répertoire national des certifications professionnelles ; Vu l'avis de la Commission nationale de la certification professionnelle en date du 18 décembre 2012 et du 26 avril 2013, Arrête :

RÉFÉRENCE

ARRETE ETSD1313216A du 4 décembre 2015, « Arrêté du 24 mai 2013 portant enregistrement au répertoire national des certifications professionnelles ». Disponible sur Légifrance : <https://www.legifrance.gouv.fr/loda/id/JORFTEXT000027547226> (consulté le 20 juin 2026).